

LE CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION EN DÉTAIL

AVIS EXPERT

Dans la mesure du possible, installez votre chauffe-eau dans une partie chauffée du logement. Si ce n'est pas le cas, l'isolation de la tuyauterie est vivement recommandée.

Faites fonctionner votre installation prioritairement en heures creuses à l'aide d'un contacteur jour/nuit. Si votre chauffe-eau est situé à plus de 8 mètres du robinet le plus éloigné, étudiez la possibilité de mettre un chauffe-eau de petite capacité pour limiter le temps d'attente au robinet.

La formation de tartre sur les résistances est source de mauvais fonctionnement et de surconsommation.

Pour une garantie de sécurité et de qualité, choisissez un chauffe-eau "NF électricité Performance catégorie B".

Votre thermostat est réglé en usine à 60-65°C, vous pouvez faire régler cette température, mais évitez de descendre en-dessous de 50°C pour empêcher le développement des bactéries.

La consommation journalière d'une famille de 5 personnes est d'environ 0.91 euros TTC par jour.



Le **chauffe-eau à accumulation** est équipé d'une cuve protégée contre la corrosion et contre les pertes de chaleur. Son volume d'eau est chauffé par des résistances électriques à une température de 60-65°C. Le réservoir est toujours plein, l'eau chaude utilisée étant toujours remplacée par un volume identique d'eau froide. C'est la pression du réseau de distribution d'eau froide qui provoque l'écoulement de l'eau chaude dès qu'un robinet d'eau est ouvert. L'eau chaude ayant une densité inférieure, elle reste accumulée en partie haute du réservoir sans se mélanger à l'eau froide. Cette "stratification" garantit une température constante.

Création : HORIZON 03 44 23 15 67 - © Fobilia

SICAE DE LA SOMME
ET DU CAMBRAISIS

11, rue de la République
CS 40058 - ROISEL - 80208 PERONNE cedex
Tél : 03 22 86 45 45 - www.sicaesomme.fr

DISCRET
EAU CHAUDE
BIEN VIVRE CHEZ SOI
ELECTRIQUE
PERFORMANT



PROPRE

Ce document vous informe sur les techniques en matière d'eau chaude électrique pour une meilleure utilisation et une meilleure maîtrise de vos consommations





LES AVANTAGES DE VOTRE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE

✓ FACILE À INSTALLER ET PRATIQUE

Le chauffe-eau électrique sait se faire discret, vous pouvez l'installer dans un placard, sous un escalier... L'endroit n'a pas besoin d'être ventilé, le thermostat est réglé à la température d'eau souhaité lors de l'installation.

✓ ECONOMIQUE ET PERFORMANT

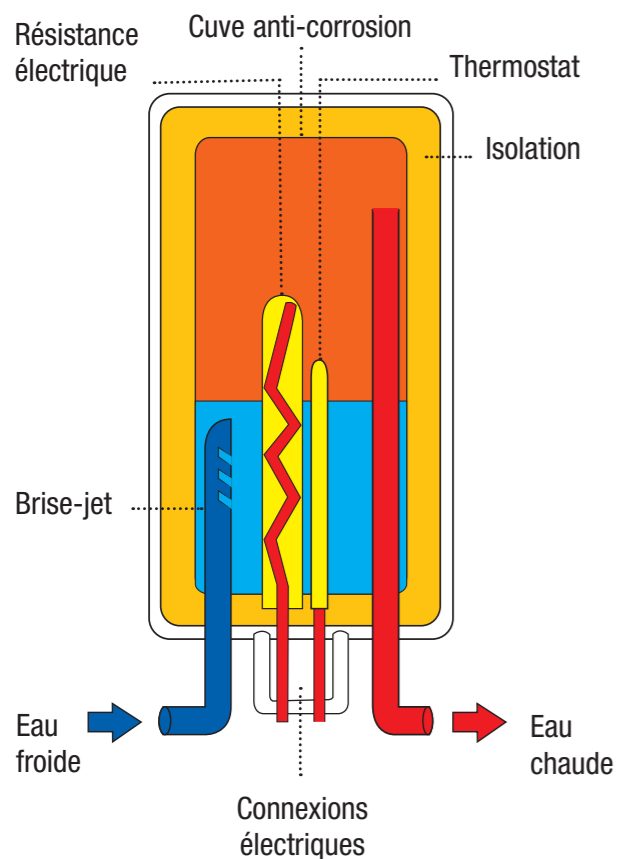
Le chauffe-eau électrique vous procure le confort d'une eau chaude instantanée, continue et à température constante. Un large choix d'appareils vous permet d'adapter l'installation à votre foyer. En chauffant prioritairement pendant les heures creuses, vous limiterez au maximum le coût de votre consommation.

✓ PROPRE ET SÛR

Sans aucune émanation, le chauffe-eau électrique n'entraîne aucune pollution. Vous n'avez pas de réglage à effectuer, le fonctionnement est totalement automatique et l'appareil parfaitement protégé et sans danger.

✓ UN ENTRETIEN MINIMUM

Un contrat d'entretien n'est pas nécessaire. Actionnez régulièrement le groupe de sécurité pour vérifier son bon fonctionnement. Si votre eau est calcaire, faites vérifier périodiquement l'état de votre résistance électrique.



LES DIFFÉRENTS APPAREILS

✓ LE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE A ACCUMULATION :

C'est le plus répandu, il est conçu pour chauffer son volume d'eau pendant les heures creuses quand l'électricité est moins chère. En cas de besoin exceptionnel, vous pouvez manuellement le mettre en marche à tout moment de la journée. Il est particulièrement adapté lorsque votre consommation d'eau est régulière.

✓ LE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE DOUBLE PUISSANCE :

C'est un chauffe-eau à accumulation classique qui permet grâce à une résistance supplémentaire de réchauffer son volume d'eau en moins d'une heure. Il est particulièrement adapté si vos besoins en eau chaude sont irréguliers.

✓ LE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE DE FAIBLE CAPACITÉ :

C'est un chauffe-eau à accumulation classique qui permet de réchauffer rapidement un faible volume d'eau (jusqu'à 30 litres). Il est particulièrement adapté si vos besoins en eau chaude sont réguliers mais limités (évier de cuisine, lavabo...). Il constitue un système intéressant en complément.

✓ LE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE INSTANTANÉ :

Ce chauffe-eau ne stocke pas l'eau, il la chauffe au fur et à mesure du puisage. Son débit étant limité (3 à 4 litres d'eau par minute), il alimente un seul point de puisage. Il est particulièrement adapté pour un usage occasionnel : chambre d'amis, lave-mains dans les toilettes...

✓ LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE :

L'énergie fournie par le soleil (jusqu'à 1kW par m²), est absorbée et transformée en chaleur par un capteur solaire. Un fluide antigel et caloporteur véhicule ces calories dans l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire. Le capteur se pose en général directement sur le toit. Il s'intègre aussi en façade, sur abri ou sur châssis. En hiver, ce système assure un préchauffage de l'eau, le complément de température étant assuré par une résistance électrique d'appoint.

